Lire cet article en ligne

Main legal issues in international business expansion, a French perspective

Article de Catherine Nommick publié dans l'édition de mai *du Legal Era Magazine*.

S'implanter ou se développer sur un marché étranger ne s'improvise pas et peut parfois constituer une vraie prise de risque pour l'entreprise qui ne s'est pas suffisamment préparée ou qui n'a pas retenu la structure ou le schéma juridique adapté à son projet et au marché cible.

Consulter l'article (disponible en anglais uniquement)

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

© 2025 - **SOULIER Avocats** Tous droits réservés